

## Sainte-Croix et le solaire

Je rebondis suite aux lettres de lecteur de MM. Lador et Pittet.

Le projet éolien de Sainte-Croix promet 22 GWh/an. Les toits de la commune pourront produire 35 GWh/an ([www.toitsolaire.ch](http://www.toitsolaire.ch)). Pourtant, l'addition de ces chiffres à un total de 57 GWh/an trompe. L'éolien et le solaire ne sont pas équivalents, car l'éolien entraîne nombre de nuisances.

Le **solaire** ne présente aucune nuisance. Il se distingue par des **points forts**: Les panneaux photovoltaïques sont installés sur le terrain bâti et non pas en pleine nature. Ils peuvent être adaptés à toutes formes, couleurs et surfaces structurées des toits et façades, suivant les demandes du maître d'ouvrage. Ils ne nécessitent pas d'extension du réseau électrique. Et ils peuvent être produits et installés par des entreprises suisses – toute la création de valeur reste dans notre pays.

Pour la Suisse, la **performance du solaire** fut prouvée en 2017 par un immeuble locatif sis à Brütten/ZH (altitude 600 m). Ce bâtiment entièrement revêtu de panneaux et alimenté en énergie que par le solaire a supporté le janvier le plus froid depuis 30 ans et le moins ensoleillé depuis 20 ans, sans aucune panne de courant ([www.umweltarena.ch](http://www.umweltarena.ch)). Cela fonctionnera aussi à 1'100 m, vu que l'ensoleillement s'intensifie avec l'altitude.

A Sainte-Croix d'opter: ou choisir l'éolien avec toutes les nuisances – ou développer le solaire en profitant de ses atouts et en préservant la beauté paysagère, l'environnement naturel et le bien-être des habitants.

Hermine Weidmann, Winterthur